



SUSPENSION PERMIS

Par valentin26

Bonjour,

j'ai perdu la carte physique du permis de conduire, pendant mes vacances donc j'ai effectuer ma déclaration de perte sur l'ANTS.

Quelque jours plus tard je me suis fais suspendre le permis de conduire suite a un excès de vitesse et la gendarmerie attendent encore que je leurs restitue mon permis .

Le gendarme m'as expliqué que sa aller bloqué la procédure et que je ne pourrais plus avoir de permis physique ?!

je ne sais pas quoi faire ?

merci

cordialement